

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration**

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, LE VINGT ET UN OCTOBRE,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 15 octobre 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Claudette DAGUIN, Benoit AKKAOUI, Véronique CHAUVEAU, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absent : Angelo TOCCO.

OBJET : Action sociale - Aides facultatives délivrées par délégation du Conseil d'administration – période du 01/09/2020 au 30/09/2020

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 25 juin 2020, le Conseil d'administration a délégué au Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à la Présidente déléguée, l'attribution des prestations du CCAS.

En application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président ou la Présidente déléguée ont accordé les aides facultatives suivantes entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 septembre 2020.

Famille de besoin	Type d'aide	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées
Se nourrir s'alimenter	Aide alimentaire	222	15 046,00 €
	Aide alimentaire d'urgence		
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	Aide au paiement d'une facture d'énergie	3	764,81 €
	Aide au paiement d'une facture d'eau	1	66,74 €
	Aide à l'équipement personnel et ménager	13	3 523,82 €
	Aide "coup de pouce" pour entrer dans un nouveau logement		
Prendre soin de soi, se soigner	Aide pour une hygiène quotidienne	155	4 510,00 €
	Aide à l'accès au matériel optique		
	Aide à l'accès au matériel médicalisé dentaire auditif		
	Aide pour les visites médicales		
Faire face aux imprévus, à un évènement exceptionnel	Aide pour dépasser une difficulté exceptionnelle	3	860,00 €
	Aide pour prendre en charge des frais d'obsèques	3	1 500,00 €
Se former et vivre de son travail	Aide à la formation professionnelle		
	Aide aux jeunes en insertion	2	195,00 €
Développer un projet professionnel	Aide pour l'achat d'un équipement professionnel		
	Aide à la mobilité pour faciliter les démarches pour l'accès ou le maintien dans l'emploi	2	106,00 €
	Permis citoyen	3	2 300,00 €
Se déplacer dans la ville	Attestation pour IRIGO - Demandeurs d'asile	24	462,30 €
Se cultiver et accéder à des loisirs	Aide au loisirs pour tous		
TOTAL		431	29 334,67 €

En synthèse, les aides facultatives directes (c'est à dire hors dispositifs) accordées depuis le 1^{er} janvier 2020 se répartissent mensuellement de la façon suivante :

	2019		2020	
	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées	Nombre d'aides accordées	Montant des aides accordées
Janvier	358	23 631,76 €	396	27 979,64 €
Février	387	26 083,76 €	335	23 333,38 €
Mars	392	29 055,02 €	412	34 969,24 €
Avril	377	27 332,56 €	557	45 350,00 €
Mai	370	26 840,01 €	230	18 044,18 €
Juin	308	24 474,40 €	275	24 332,93 €
Juillet	354	24 435,04 €	468	35 739,48 €
Août	260	14 882,98 €	351	20 857,72 €
Septembre	347	31 308,08 €	431	29 334,67 €
Octobre	344	24 794,50 €	-	- €
Novembre	311	24 607,43 €	-	- €
Décembre	305	22 353,50 €	-	- €
TOTAL	4 113	299 799,04 €	3 455	259 941,24 €

Le Conseil d'administration prend acte de ces décisions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20201021-DEL-2020-086-DE
Date de télétransmission : 27/10/2020
Date de réception préfecture : 27/10/2020